



RASSEMBLEMENT

CANOE - BIVOUAC ET PATRIMOINE 07

8 ET 9 AVRIL 2017

PREMIÈRE ÉDITION : *les coureurs de rivières ardéchois vous proposent de venir découvrir le parcours Voguë / Sampzon avec la visite de trois villages de caractère du bord de la rivière : Voguë, Balazuc et Le Vieil Audon avec un guide local. En aval du village du Vieil Audon un bivouac authentique et en autonomie complète vous est proposé pour passer la nuit (l'accès n'est possible qu'en canoë). La difficulté du parcours est de classe I et II avec deux barrages comportant des glissières à canoës (Lanas et Ruoms).*

En cas de fortes eaux, un parcours de substitution sera possible sur la Beaume ou le Chassezac (bivouac dans un camping).

L'IDEE : *faire une descente en deux jours en canot-camping et prendre le temps de visiter un à trois villages, en bivouaquant en autonomie complète, sur un site isolé accessible qu'en canoë, choisi et négocié par les coureurs de rivières ardéchois. De petits feux à usage alimentaires seront autorisés sur le site à condition de ne laisser aucune trace après notre passage. Ces conditions de plus en plus rares seront forcément uniques et conviviales.*



PROGRAMME :

ACTIVITÉ	SAMEDI			DIMANCHE		
Visite villages de caractère	10h/11h Voguë RV sous le pont du village	14h/15h Balazuc RV sous le pont du village	16h/17h Vieil Audon RV sur la plage			
navigation	Voguë/Balazuc 5km de classe I/II + barrage de Lanas à repérer	Balazuc/Vieil Audon 1,5km	Vieil Audon/Bivouac des Louannes 1,5km	Bivouac des Louannes/Ruoms 13 km cl I/II + barrage de Ruoms à repérer soit 2h de navigation	Ruoms/Sampzon arrivée en amont du barrage rive droite 5km de classe I/II soit 1h de navigation	Possibilité de descendre jusqu'à Vallon Pt d'Arc en étant prudent aux 5 barrages avec glissières à canoë 6km de plat soit 1h de navigation
	8km soit 1h30 de navigation cool...			13km (2h)	18km (3h)	24km (4h)
Essais de canoës de randonnée haut de gamme « Le Vogueur »	10h à 13h sous le pont de Voguë village	14h à 16h sous le pont de Balazuc				
Pot de l'amitié	Sous le pont de Voguë de 11h à 12h		Au bivouac à 19h			
Le bivouac	Au lieu-dit les Louannes en aval du village du Vieil Audon rive gauche (lire les conseils des coureurs de rivières ardéchois)					

LE BIVOUAC : les conseils des coureurs de rivières ardéchois

- Lieu-dit « Les Louannes »** : terrain isolé propice aux bivouacs comme on les aime et que l'on préserve
- Commodités** : aucune. Prévoir d'être en autonomie complète, mis à part deux « cagadou » ardéchois que l'on creusera afin d'éviter de multiplier l'enfouissement d'excréments. Le PQ n'est pas fourni...
- Le feu** : autorisé si petits et utilisés pour cuisiner (prévoir briquet, papier, bois...)
- Eau** : prévoir de l'eau potable pour votre consommation personnelle
- Suggestion pour votre repas du soir** :
 - Apéro partagé
 - Grillades ou poissons ...
 - Pommes de terre pour concours de plats au feu de bois
 - Fromage de votre région
 - Dessert
 - Vin, café, gnôle...
- Environnement** : prévoir votre sac poubelle à emporter, éventuellement une pelle bêche pour enfouir les traces du feu avant de partir (une pagaie peut faire l'affaire)
- Le bidon personnel** :
 - Une tenue d'habits secs et chauds
 - Lampe frontale
 - Sac de couchage + matelas (facultatif)
 - Petite tente ou sac/bâche de bivouac
 - Papier toilette et brosse à dents
- Le bidon bouffe** :
 - Votre repas du soir
 - Votre petit déjeuner et piquenique de samedi et dimanche midi
 - Journal ,briquet, petit réchaud (facultatif si feu)
 - Assiette, bol, verre ou timbale réutilisable fourchette, couteau, casserole, poêle...

LA NAVIGATION : les conseils des coureurs de rivières ardéchois

- 1) **La sécurité** : chaque groupe navigue en autonomie et assure sa propre sécurité sur ce parcours de classe I/II (casque non obligatoire). Les bateaux sont équipés de bosses et de réserves de flottabilité ou à défaut de bidons attachés. Le port de chaussures fermées et d'un gilet d'aide à la flottabilité aux normes CE sont obligatoires.
- 2) **L'environnement naturel et humain** : respecter la rivière, les autres usagers ainsi que les riverains pour le stationnement et le vestiaire.
- 3) **L'assurance** : les participants inscrits s'engagent à avoir contracté une assurance personnelle pour la pratique du canoë-kayak (licence, vieux campeur, assurance personnelle autre...)

LES ANIMATIONS : les conseils des coureurs de rivières ardéchois

- **Visite des villages** : le départ se fera aux heures précises indiquées dans le programme du samedi
- **L'essayage des canoës de randonnée** : Benjamin Mella et sa toute nouvelle société « Le Vogueur » vous accueillera samedi à Voguë et à Balazuc aux horaires indiqués dans le programme. Le Vogueur associé à la société canadienne Scott (Abitibi) entend développer la randonnée et le canot-camping en proposant du matériel de qualité fait pour durer avec le souci du développement durable et le respect de l'environnement.....





INSCRIPTIONS AU RASSEMBLEMENT CANOE – BIVOUAC ET PATRIMOINE 07

Du 8 et 9 avril 2017

Nom (un seul pour un groupe, club)	Téléphone Adresse mail	Nombre total de personnes	Participation financière 8€/pers	Nombre visitant Voguë	Nombre visitant Balazuc	Nombre visitant Le Vieil Audon
.....X8€=.....

8€/ pers comprennent les visites de village, le bivouac et les pots de l'amitié de samedi à Voguë et au bivouac

Joindre un chèque à l'ordre de : CKC école sport nature pays des Vans et à **envoyer à l'adresse suivante :** A.Champetier 156 chemin de la Source 07120 SAMPZON

DECHARGE DE RESPONSABILITE

(une seule à remplir pour le groupe, club....)

Le groupe, le club inscrit sur le bulletin ci-dessus reconnaît être informé qu'il participera au rassemblement canoë-bivouac et patrimoine 07 le 8 et 9 avril 2017 sous sa seule responsabilité et ne saura tenir responsable les pseudo-organisateur des accidents qui pourraient survenir sur la rivière ou sur terre pendant ce week-end.

Le groupe, club certifie être en possession (pour tous les participants qu'il contient) d'une assurance couvrant la pratique du canoë-kayak de type licence FFCK, vieux campeur ou tout autre contrat spécifique de votre assureur.

Le groupe, club s'engage à appliquer les consignes de sécurité propres à la navigation en canoë-kayak préconisée par le code du sport (gilet d'aide à la flottabilité aux normes, chaussures fermées, protection thermique, bateaux munis de bosses et insubmersibles ...)

Nom du groupe, club, représentant du groupe :

Fait à.....le.....signature :

Inscription à envoyer à : Annick CHAMPETIER : tél : 06.77.20.88.75 adresse postale : 156 chemin de la Source 07120 SAMPZON

Information navigation : Romain PANIS tél : 06.26.90.24.54 Ugo MAGNANI tél : 06.76.74.17.71 Jean LAMY tél : 06.88.68.08.79

